

CRESPIERES

Le 8 mai a donné l'occasion aux jeunes élus du CME de porter pour la 1^{ère} fois leur écharpe en public aux côtés du Conseil Municipal. Fin avril, Premier Défi des **Mobilités Douces** ! Pendant une semaine tous les élèves de Crespières ont collectionné des points en fonction du moyen utilisé pour se rendre à l'école : en pédibus, à vélo, en trottinette. Plus de 50% de piétons en plus pendant cette période et de nouveaux enfants inscrits au pédibus ! Les fêtes de juin du village avec distribution de lampions, défilé, feu d'artifice, musique et barbecue se sont déroulées les 23 et 24 juin.

DAVRON

La **doyen** du village s'est éteinte le 11 Mai 2023. Elle aurait eu 104 ans le 24 Juin. Elle vivait à Davron depuis 1972, dans sa jolie maison de charme au jardin bucolique. Nous garderons le souvenir d'une petite femme frêle au caractère bien trempé.

FEUCHEROLLES

Les 18 et 19 juillet, le **Théâtre à pédales** plantera son chapiteau à Feucherolles. Ce collectif d'artistes professionnels propose l'été un festival itinérant de théâtre et de musique. Des spectacles pour tous, pour les enfants, pour les grands, de la comédie, de la poésie, du thriller, et des concerts ! www.theatre-a-pedaless.fr

MAULE

Inscription au **FESTIV'ARTS** ! Le salon artistique du Val de Mauldre, FESTIV'ARTS se déroulera du samedi 16 au samedi 23 septembre à Maule. Nous y accueillerons avec grand plaisir tous les artistes. Pour vous inscrire dans l'une de nos 7 catégories primées, direction notre site www.maule.fr pour remplir le formulaire avant le 28 juillet 2023.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Un bel été avec deux rendez-vous réjouissants en juillet :
- Le 1^{er} **retrogaming** samedi 1^{er} juillet. Si Pac-Man, Tetris, Super Mario ça vous parle, venez retrouver vos jeux « retro » de 14h à minuit à l'espace jeunes. Pour tous les âges !
- Les **estivales** avec un programme varié pour les petits et les plus grands : bibliothèque en extérieur, jeux d'échecs, projections, concerts...
Détails à retrouver dans l'agenda sur saint-nom-la-breteche.fr/agenda

L'ASSOCIATION CADRES ET EMPLOI (ACE)



L'ACE accompagne des cadres de tout âge en recherche d'emploi, plus particulièrement les cadres entre deux jobs et de plus en plus les cadres en poste qui conduisent des réflexions sur leur futur professionnel. Elle accompagne également les jeunes diplômés futurs cadres vers leurs premiers emplois.

L'association propose à ces 3 publics une offre de service spécifique, en présentiel et en distanciel, en groupe ou en individuel, avec des ateliers et toujours un parrainage individuel pour accompagner le candidat sur une durée adaptée, le conseiller, le motiver et lui assurer le meilleur positionnement sur le marché du travail.

L'ACE a reçu la Certification QUALIOPi par l'APAVE en janvier 2023 qui atteste de la qualité du processus d'accompagnement et de formation mis en œuvre pour accompagner les cadres, de tout âge, en recherche d'emploi et est une garantie de qualité des missions mises en place par les animateurs.

Alors, quelle que soit votre situation, n'hésitez pas à les contacter ou venir les rencontrer dans leurs nouveaux locaux :

3 avenue Charles de Gaulle 78590 NOISY-LE-ROI

www.ace78.fr aceopc@wanadoo.fr 01 30 56 52 99

MESSAGE AUX ENTREPRISES

Vous souhaitez vous inscrire dans notre annuaire ? Rendez-vous sur notre site internet, onglet « Entreprendre avec nous ».

Vous souhaitez apparaître sur nos réseaux ou dans le prochain numéro de la Lettre ? Contactez-nous à communication@cc-gallymauldre.fr.

OFFRES D'EMPLOI

La communauté de communes recrute :

- Deux ambassadeurs du tri en service civique

- Un(e) bénévole éco-garde

Plus d'informations sur cc-gallymauldre.fr, onglet « Entreprendre avec nous ».

BULLETIN INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GALLY MAULDRE
Siège social : Mairie de Feucherolles - 39 Grande Rue - 78810 FEUCHEROLLES - www.cc-gallymauldre.fr
Directeur de publication : Patrick Loisel, Président de la Communauté de communes Gally Mauldre
Rédaction : commission communication - Conception et réalisation : Qlovis Productions (06 09 53 46 61)
Photos : Service communication CCGM - Tirages : 11 000 exemplaires - ISSN 2497- 9031

Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite. Certains documents tels que les textes et les photos sont directement fournis par les municipalités de la CCGM. A la lecture de ce bulletin intercommunal, merci de faire savoir au service communication d'éventuelles erreurs.



La Lettre



ANDELU • BAZEMONT • CHAVENAY • CRESPIÈRES • DAVRON • FEUCHEROLLES • HERBEVILLE
• MAREIL-SUR-MAULDRE • MAULE • MONTAINVILLE • SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Retrouvez toutes les infos de la C.C Gally Mauldre, votre agenda culturel et sportif sur notre site internet www.cc-gallymauldre.fr

Facebook : Communauté-de-communes-GallyMauldre

Inscrivez-vous à la Newsletter de la C.C Gally Mauldre via le site internet www.cc-gallymauldre.fr

DU RYTHME ! DES PAILLETTES ! DU LIVE !



C'est le leitmotiv du nouveau spectacle musical en cours de préparation par l'Association ZC animation de Feucherolles, pour le compte de l'ensemble de l'intercommunalité Gally-Mauldre.

La 2^{ème} quinzaine de novembre 2023 (18/19/25/26) la troupe ZC animation prendra ses quartiers au théâtre des 2 scènes de Maule pour y jouer sa nouvelle création « Les 30 glorieuses (1945/1975) ». Il s'agit d'un spectacle où beaucoup de tubes français de cette période seront interprétés de façon originale, sous forme de solos, duos, trios, chœurs... par l'ensemble des chanteuses et chanteurs qui constituent la troupe. De plus, toutes ces interprétations seront accompagnées

par des chorégraphies dynamiques et un orchestre de 5 musiciens assurera l'accompagnement des chanteurs. Des jeux interactifs avec le public, des duplex et des vidéos compléteront l'ensemble de ce spectacle.

Un spécialiste de cette magnifique période et des talents de l'époque apportera ses commentaires. Deux animateurs de ces soirées de gala vous parleront de la signification des 30 glorieuses pour la France et les français.

Dès à présent, réservez les deux derniers week-ends de novembre 2023 pour assister à ce grand spectacle musical qui regroupera une troupe de près de 50 personnes (acteurs, chanteurs, musiciens, techniciens, costumiers...) issues pour la plupart de la communauté de communes Gally Mauldre.

Jusqu'à fin 2022, les répétitions ont servi à répartir les chansons à chacun des

interprètes en fonction de leurs tessitures de voix et d'adapter les tonalités en conséquence. Depuis début 2023, la reprise est configurée en 3 ateliers :

- le théâtre : mise au point des dialogues, monologues et échanges divers ;
- le perfectionnement chant : mise en place des vocaux ;
- la mise en scène et la chorégraphie : la moelle épinière de la dynamique du spectacle.

La troupe a interprété des tableaux dans leur intégralité alliant textes, chants, chorégraphie et effectue depuis peu, des filages complets des deux actes du spectacle. En parallèle, elle répertorie tous les costumes nécessaires au spectacle. Ça prend forme ! A très bientôt pour d'autres nouvelles de la troupe et du spectacle « les 30 glorieuses ».

OLIVIER COLLIN, PRÉSIDENT DE ZC ANIMATION

LA PALATINE À GALLY MAULDRE

D'octobre 2022 à mai 2023, les musiciens de l'ensemble La Palatine ont sillonné le territoire de Gally-Mauldre. Cet ensemble émergent y était en résidence, dans le cadre du projet Lab'baroque du Centre de musique baroque de Versailles, en partenariat avec la communauté de communes de Gally Mauldre. Installés à Feucherolles ou à Saint-Nom-la-Bretèche, les musiciens ont travaillé 2 programmes inédits : « Dans l'ombre de Lully », avec 8 instrumentistes et une chanteuse, et « Et c'est un métier ? », spectacle humoristique sur les coulisses du métier de musicien. Ils ont été très bien accueillis par les habitants, les concerts étaient complets ! Les musiciens sont allés à la rencontre de plus de 300 enfants pour leur faire découvrir la musique baroque. « Dans l'ombre de Lully » sera enregistré fin 2023, vous pourrez bientôt l'écouter chez vous !

L'ÉQUIPE ACTION CULTURELLE DU CENTRE DE MUSIQUE BAROQUE DE VERSAILLES



LES TRANSPORTS : UN AXE ESSENTIEL À DÉVELOPPER

La communauté de communes Gally Mauldre, en matière de transport, se donne deux objectifs : en premier lieu, améliorer les liaisons de nos communes vers les centres urbains et vers les gares. Nous sommes en zone rurale : il importe que soit assuré un service public dans une zone peu dense, même si la nouvelle cartographie établie par Ile de France Mobilités (IdFM) inclut notre communauté de communes dans un bassin de transport très étendu et comprenant 170 communes.

Le TàD (Transport à la Demande) existe depuis 2018 avec des évolutions et adaptations régulières. La ligne 1 (reliant la Gare de Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly et le Champ du Caillou à Chavenay) a été créée en ligne régulière le matin et le soir et a été prolongée jusqu'à la gare de Plaisir-Grignon, ciblant les trains directs pour Montparnasse. En dehors des heures de grande affluence où les bus circulent à heures fixes, la réservation est obligatoire et se fait aisément sur l'application. La ligne 2 (Crespières / Saint-Nom-la-Bretèche en passant par Davron et Feucherolles) a vu le jour avec le même mode de fonctionnement en septembre 2022.

Cependant l'offre reste insuffisante, surtout pour la partie ouest du territoire ; la fréquence et les temps de parcours des trains entre Mareil-sur-Mauldre ou Maule vers Montparnasse ne sont pas satisfaisants et aucune liaison n'est prévue à ce jour avec les futures gares de la branche ouest du réseau EOLE. Nous continuerons à sensibiliser nos interlocuteurs pour faire

évoluer l'offre en ce sens et contribuer ainsi au développement économique de notre territoire.

Une étude « covoiturage » sera prochainement lancée au niveau de notre intercommunalité pour évaluer la validité, l'intérêt et le coût de fonctionnement de ce mode de transport. Le second objectif est la lutte contre le réchauffement climatique à travers le développement des liaisons douces : le développement de l'intermodalité entre transports collectifs, mobilités partagées et modes actifs constitue le second axe stratégique de notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Nous avons débuté sa mise en œuvre par la réalisation de notre Schéma Directeur des liaisons douces avec le lancement d'études sur l'axe central dit « la dorsale » le long de la RD 307 ainsi que le projet de piste cyclable entre Mareil-sur-Mauldre et le collège de Maule dit « Chemin de Richemont ». S'y ajoutent la prolongation de la piste cyclable de la Route des Muses en descendant vers la gare de Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly et l'initiative Pedibus à Crespières (qui a fait l'objet d'un article dans la lettre précédente). La communauté de communes de Gally Mauldre continuera à œuvrer avec les acteurs concernés pour faciliter les déplacements de nos habitants tout en préservant notre environnement rural.

MYRIAM BRENAC
VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DU TRANSPORT,
DES DÉPLACEMENTS ET DES CIRCULATIONS DOUCES
MAIRE DE CHAVENAY



APPROBATION DU PCAET : DÉCLINAISON DE L'AXE « MOBILITÉ ACTIVE »

L'approbation du projet de PCAET lors du Conseil communautaire du 15 février 2023 a permis d'engager quelques actions essentielles sur le territoire comme une réflexion sur le covoiturage dès 2023 et le lancement du Schéma Directeur des Liaisons Douces. Approuvé en conseil communautaire le 10 mai 2023, son programme d'action se centre sur quatre axes stratégiques :

AMÉNAGER UN RÉSEAU CYCLABLE HIÉRARCHISÉ SUR LE TERRITOIRE
→ développer les pistes et assurer une connexion avec les territoires voisins
→ sécuriser les intersections principales



PROMOUVOIR LES MODES ACTIFS
→ privilégier les espaces pour les piétons dans le centre des communes
→ prévoir des dispositifs d'apaisement pour les centres-bourgs
→ améliorer les aménagements cyclables existants
→ développer le volet tourisme et loisirs
→ apaiser la circulation et favoriser les modes doux aux abords des écoles

PROMOUVOIR LES MODES ACTIFS
→ communiquer sur le développement des modes de déplacements doux
→ engager la collectivité dans une démarche exemplaire
→ accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités

DÉVELOPPER DES SERVICES
→ augmenter le stationnement vélo
→ multiplier la disponibilité des vélos
→ développer l'apprentissage du vélo sur la durée
→ favoriser l'intermodalité

Son élaboration a été finalisée avec le cabinet BL Evolution. La stratégie repose sur un scénario dit « recommandé » basé sur un maillage satisfaisant du territoire, un coût échelonné sur le long terme (environ 10 ans), un niveau de service adapté aux enjeux et 12 % de part modale en vélo en 2030. La CCGM a fait le choix de mettre en œuvre prioritairement la piste cyclable du Chemin de Richemont reliant Mareil-sur-Mauldre à Maule.

MISE EN CONCURRENCE DES LIGNES DU RÉSEAU FRANCILIEN

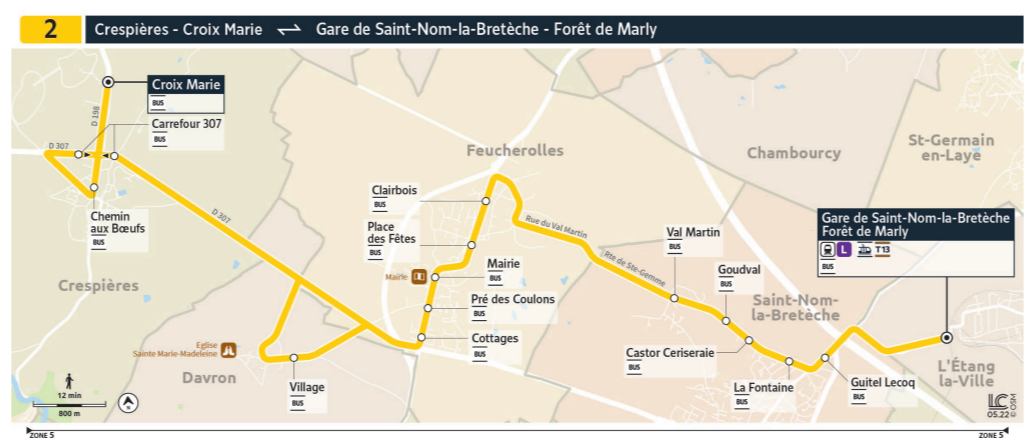


L'appel d'offres concernant la DSP 30 (Délégation de Service Public) dans le Sud des Yvelines a été remporté par Transdev Île-de-France. A partir du 1er janvier 2024 et pour une durée de 8 ans, la société sera en charge :
→ des 129 lignes de bus ;
→ des 40 lignes à vocation scolaire ;
→ des 5 services de Transport à la Demande.

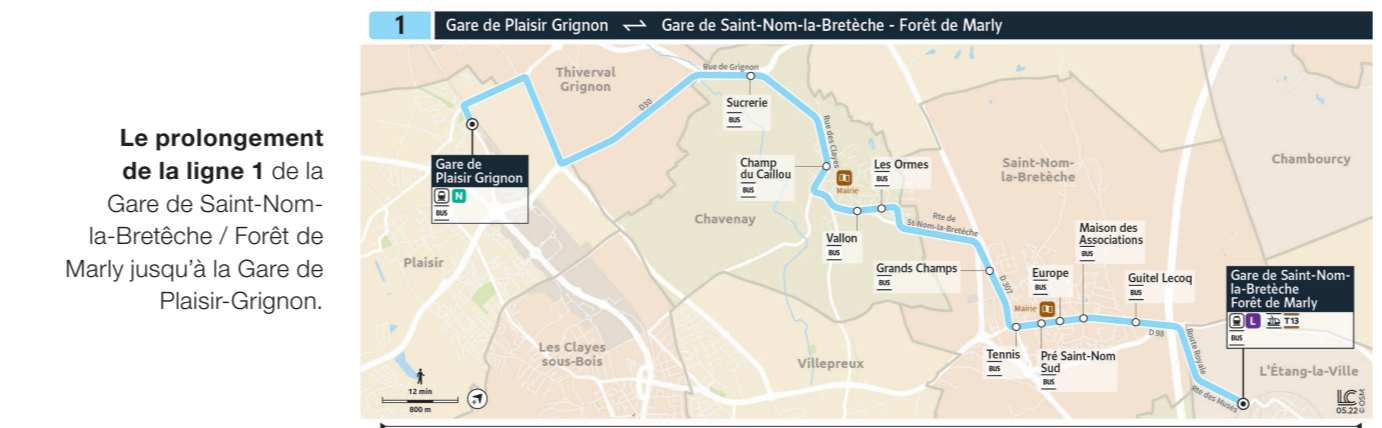
Transdev assurera l'exploitation des transports en commun dans les 170 communes concernées, réparties sur 6 communautés de communes et d'agglomération.

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Les négociations entre les représentants d'Île-de-France Mobilités, de Transdev et de la CCGM ont donné suite à des améliorations des transports en commun sur notre territoire :



La création de la ligne 2 (terminus Saint-Nom-la-Bretèche et Crespières, passant par les communes de Davron et Feucherolles). La ligne est régulière le matin et le soir et sur réservation en journée.



Le prolongement de la ligne 1 de la Gare de Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly jusqu'à la Gare de Plaisir-Grignon.

CRÉATION D'UN AMÉNAGEMENT CYCLABLE DE LA ROUTE DES MUSES



La Route des Muses à l'Étang-la-Ville est un accès très emprunté pour se rendre à la Gare de Saint-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly. Afin d'améliorer les conditions de circulation, des travaux sont prévus en automne 2023 pour une durée de 6 à 7 mois et portent sur :
→ le prolongement et l'aménagement d'une piste cyclable ;
→ le profilage de la route dans sa partie descendante vers la gare ;
→ la réorganisation du stationnement ;
→ la confirmation d'une vitesse limitée par la création d'un alternat de circulation.
La Communauté de Communes Gally-Mauldre finance une partie de ce projet aux côtés du Département des Yvelines, de la Région Île-de-France et de la Communauté d'Agglomération de Saint-Germain Boucles de Seine.

UNE ADRESSE MAIL UNIQUE POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE
Si vous souhaitez nous envoyer par écrit une réclamation concernant l'utilisation des bus, bus scolaires ou le Transport à la Demande, une adresse électronique a été mise en place : reclamation.transport@cc-gallymauldre.fr

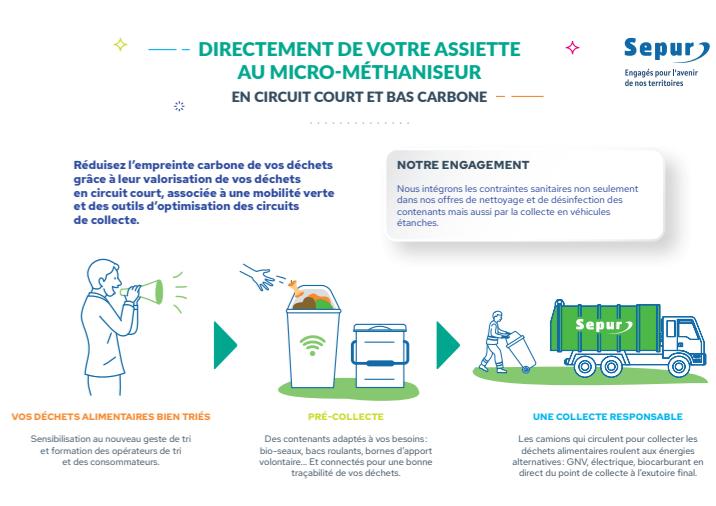
VISITE DE SEPUR

Qu'est-ce que SEPUR ?
Spécialisée dans la collecte à domicile et le tri des déchets, Sepur a ouvert ses portes aux agents et élus de Gally Mauldre pour une visite de son site à Thiverval-Grignon. Après soixante ans d'existence, Sepur possède une solide expertise dans la gestion des déchets et de la propreté. L'organisme est leader de la collecte en Île-de-France et accompagne les territoires dans le développement durable à travers la valorisation des déchets, le tri et la création de nouvelles ressources. Sepur propose des solutions pour les collectivités en faisant valoir son savoir-faire et en apportant des solutions personna-



lisées. En 2021, la société a desservi 10 millions d'habitants et a récolté 1,7 million de tonnes de déchets. En plus de la collecte, elle assure le nettoyage de l'espace public pour offrir un cadre de vie durable et de qualité.

La valorisation des biodéchets
La valorisation des biodéchets est une activité lancée en 2018 qui ne cesse de s'améliorer. L'organisme gère le traitement et le recyclage des déchets alimentaires grâce à plusieurs méthodes expliquées ci-dessous. À partir du 1er janvier 2024, les déchets alimentaires devront être triés séparément.



L'ASSOCIATION ÉNERGIES SOLIDAIRES



Fondée en 1998 et créée par l'ADEME (Agence de la transition écologique), Énergies Solidaires est une association qui s'engage dans la lutte contre les dérèglements climatiques et la précarité énergétique. À partir de 2002, son champ d'action s'est étendu à la promotion de la maîtrise de l'énergie dans le nord des Yvelines, par l'animation d'un Espace Conseil France Renov' et le développement de partenariats forts avec les collectivités. Le mercredi 10 mai 2023, la CCGM a signé une convention avec Énergies Solidaires. Ce partenariat permet aux administrés du territoire de bénéficier d'un

service gratuit de permanences avec un conseiller énergétique France Renov' afin de les accompagner dans la rénovation énergétique de leur habitat. L'association sensibilise également à la maîtrise de l'énergie et à l'utilisation d'énergies renouvelables.

Par ailleurs, elle met en place des journées thématiques, des animations et des événements pour informer, conseiller et aider les habitants dans leurs décisions. Un concours de maison économe est actuellement organisé en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC SQY) à destination des propriétaires d'une maison individuelle ayant effectué des travaux de rénovations énergétiques ou priorisant les énergies renouvelables au sein du foyer. L'inscription est ouverte jusqu'au 15 juillet !

energies-solidaires.org
contact@energies-solidaires.org
01 39 70 23 06
Énergies Solidaires